



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MAYENNE

**RECUEIL DE DOCUMENTATION GÉNÉRALE
ET DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PRÉFECTURE**

9 décembre 2016



PREFET DE LA MAYENNE

Sous-préfecture de Mayenne
Pôle Ingénierie Territoriale

Arrêté du 9 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 6 décembre 2016 fixant la liste des candidats au second tour des élections municipales complémentaires du 11 décembre 2016 dans la commune de Saint-Cénére

La sous-préfète de Mayenne

Vu le code électoral ;

Vu l'arrêté du 2 novembre 2016 portant convocation des électeurs de la commune de Saint-Cénére et fixation des dates d'ouverture et de clôture du délai de dépôt des déclarations de candidatures et du lieu de dépôt des déclarations de candidature à l'occasion des élections municipales complémentaires des 4 et 11 décembre 2016 ;

Vu les récépissés d'enregistrement de déclaration de candidature régulièrement déposées pour le second tour des élections municipales complémentaires dans la commune de Saint-Cénére le 11 décembre 2016 ;

ARRETE

Article 1^{er} : Les candidats aux élections municipales complémentaires de la commune de Saint-Cénére du 11 décembre 2016 sont :

Mme Sabrina CHASSIN née LOYER ;

Mme Lorianne PAUSE .

Les candidats sont classés par ordre alphabétique.

Article 2 : Mme la sous-préfète de Mayenne et le maire de la commune de Saint-Cénére sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et affiché en mairie.

Mayenne, le 9 décembre 2016

La sous-préfète

Marie THALABARD-GUILLOT

